

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

**Arrêté du 20 septembre 2019 portant nomination
au grade de sous-lieutenant à titre temporaire dans la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1926516A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment son article L.4134-2;

Vu le décret n° 2008-947 du 12 septembre 2008 modifié fixant certaines dispositions applicables aux élèves militaires des écoles militaires d'élèves officiers de carrière, notamment son article 2;

Vu le décret n° 2012-1456 du 24 décembre 2012 modifié portant statut particulier des officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2011 modifié fixant l'organisation générale de la scolarité des élèves admis à l'école des officiers de la gendarmerie nationale,

Arrête:

Article 1^{er}

Les aspirants suivants, de recrutement OCTA TITRES, sont nommés, pour la durée de la formation initiale, au grade de sous-lieutenant à titre temporaire à compter du 1^{er} septembre 2019 :

Fouan Antoine	NIGEND : 323 365
Rigoulot Alexandra	NIGEND : 418 581
Bruillard Anthony	NIGEND : 378 502
Modugno Hugues	NIGEND : 428 910
Giunashvili Nino	NIGEND : 418 574
Chartrain Swann	NIGEND : 418 568
Châtellier Romane	NIGEND : 418 571

Article 2

Les aspirants suivants, de recrutement OCTA SD CAT B, sont nommés, pour la durée de la formation complémentaire, au grade de sous-lieutenant à titre temporaire à compter du 1^{er} août 2019 :

Vayrette Fanny	NIGEND : 278 189
Gioudes Anne-Sophie	NIGEND : 342 682
Célot Thomas	NIGEND : 241 823
Ferrières Liliana	NIGEND : 255 270
de Benedittis Myriam	NIGEND : 351 476
Hanns Isabelle	NIGEND : 302 216
Tattu Perriot-Comte Floriane	NIGEND : 363 900
Mortier Anne-Laure	NIGEND : 343 203
Handtschoewercker Floriane	NIGEND : 418 389

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 20 septembre 2019.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,*

A. DE OLIVEIRA